

DECISION N° 2017-131

MP/MS/JG

La Directrice de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

Vu le décret n° 86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques ;

Vu le décret n° 88-451 du 21 avril 1988 modifié, relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national d'études démographiques, et notamment l'article 15 ;

Vu l'arrêté de concours externe pour le recrutement d'un-e ingénieur-e d'études de 2ème classe BAP E, emploi- type : Ingénieur-e statisticien-ne à l'Institut national d'études démographiques;

DECIDE

Article 1^{er} : Composition du jury du concours externe n° 2017-02 pour le recrutement d'un-e ingénieur-e d'études de 2^{ème} classe, affectation : Service des Méthodes Statistiques (SMS) de l'INED

Président du jury : **François Coquet** – Professeur des Universités à l'ENSAI.
Responsable du Master statistique publique

Membres :

- **Gwennaëlle Brilhault** – Administratrice de l'I.N.S.E.E détachée à l'INED
- **Arnaud Bringé** – Ingénieur de Recherche à l'INED - Chef du Service des Méthodes Statistiques (SMS)
- **Pascale Dietrich-Ragon** - Chargée de recherche à l'INED - UR6 - Mobilité, logement et entourage
- **Marc Lamouche** – Ingénieur d'études à l'INED - Service Informatique et Systèmes d'Information (SIS)

Article 2 : La directrice de l'Ined sera chargée de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet d'un affichage au tableau pendant une durée de deux mois.

Fait à Paris le 29 mai 2017,
La Directrice de l'INED,


Magda Tomasini